



PROTCOLE SANITAIRE - Reprise activité Basket-Ball – 01/10/2020

Club Basket Bro Baod

Ce protocole respecte les directives du ministère des Sports concernant les sports collectifs et les notes fédérales du 01/07/2020 et 01/09/2020 concernant les conditions de pratique du basket amateur.

Il sera revu autant que de besoin suivant l'évolution de la situation sanitaire et la réglementation ministérielle et fédérale sur les conditions de pratique et les directives du propriétaire du lieu de pratique.

MANAGER COVID de BBB : Gilles DUPRE

REFERENTS COVID de BBB : (lister les personnes)

Sabrina PONTAIS

Jean-Marc CHIPOT

Vincent LECAVALIER

LIEU de pratique : Salles du Scaouet, 56150 BAUD

Gymnase de la Madeleine, rue de la Madeleine, 56150 BAUD

Pratiquants :

- Pointage des joueurs présents en précisant l'heure d'arrivée
- **Arrivée en tenue** (sauf chaussures de pratique propres dans un sac).
- **Gourde individuelle avec étiquette ou marquage au NOM-Prénom du pratiquant**
- **Lavage des mains ou gel hydro-alcoolique** obligatoire avant le début de la séance
- **Pas de serrage des mains ni d'embrassade entre les pratiquants ni avec l'encadrant**
- *Chasuble réversible par joueur devant être apporté lors de chaque entraînement et lavé par le joueur*
- Accès aux toilettes autorisé après accord de l'encadrant qui veillera à en limiter l'accès à 1 seule personne simultanément. Le port du masque est obligatoire pour sortir de la salle.
- **Pour la salle verte, Arrivée par la porte principale, départ par la porte d'issue de secours vers l'extérieur en face de la porte communiquant entre les 2 salles (verte et bleue), pour la salle bleue, arrivée par la porte de gauche (face aux gradins) et départ par la porte de droite (face au gradin) .**
- Dossier d'e-licence à compléter au plus tard pour le 10 octobre. **Feuille de renseignement club à compléter dès la 1ère séance**

La porte d'accès sera fermée 10 minutes après l'heure d'accueil de début de séance.

Entraînement à huis clos : l'accès est limité au seul pratiquant. Seuls les accompagnants des baby basket au U7 sont autorisés.

Aucun vestiaire ne sera accessible.

Encadrement (entraîneur et coach) :

- Pointage à l'arrivée de l'encadrant présent en précisant l'heure d'arrivée
- Port du masque obligatoire avant et après la séance, sans masque pendant la séance en respectant obligatoirement la distanciation avec les joueurs
- **Lavage des mains ou gel hydro alcoolique avant chaque début de séance**
- **Règle de distanciation de 2 m pendant toute la séance**



- Programme d'exercices approprié à la forme physique des participants et permettant de limiter au maximum les contacts en dehors des phases de jeu collectif
- Contrôle de l'accès individuel aux toilettes
- **Ballon numéroté par joueur, Désinfection des ballons, du matériel entre chaque séance, et des poignées de portes, les clés des panneaux**
- **Tenue du planning de présence par séance** et signature du respect du protocole de désinfection/nettoyage du matériel en bas de la feuille
- **Fermeture de la porte d'entrée 10 minutes après l'heure d'accueil de début de séance**
- **Licence à jour dès la 1ère séance**

Toute personne présentant des symptômes référencés dans le cadre du COVID 19 est susceptible de se voir refuser l'accès à la salle et/ou devront le signaler par mail ou SMS aux encadrants afin d'établir une possible liste de contacts en cas de diagnostic avéré. En cas de suspicion, l'encadrant pourra être amené à contrôler la température du pratiquant (thermomètre frontal avec désinfection avant et après utilisation) / isoler du groupe, dans un coin de la salle à proximité de la porte de sortie, en cas de fièvre ou de symptôme référencé (toux, éternuements, fatigue intense etc..) en attendant qu'un parent puisse l'emmener s'il ne peut repartir par ses propres moyens.

Matches :

- **Pratiquants** : mêmes règles qu'aux entraînements (*recommandé pour simplifier l'application*)
- **Encadrement** : toutes les personnes présentes autorisées devront porter un masque
- **Les officiels de table et délégué de club** devront porter un masque pendant toute la durée de leur présence. **Le matériel d'arbitrage (PC, plaquettes, table de marque électronique, table, chaise, sifflets...)** doit être désinfecté à l'aide de lingettes désinfectantes à chaque fin de match.
- **Pas de serrage de mains ou autres contacts en dehors de ceux nécessités par l'action de jouer**
- **Accompagnateurs** : seulement 3 personnes sont autorisées (autorisations de 30 personnes par la Mairie de Baud temporairement), **port du masque obligatoire avant l'arrivée dans la salle, désinfection des mains**
- **Sens de circulation entrée/sortie du public** : *identique à l'entraînement et afficher visiblement*
- **Protocole de désinfection/nettoyage du matériel** : *identique à l'entraînement, entre chaque match*
- *La buvette est interdite*
- *Les adversaires devront arriver le listing des joueurs et accompagnants, l'adresse postale et mail du club et les coordonnées du coach.*

Aucun vestiaire ne sera accessible.

Déplacement / Covoiturage :

- 3 personnes en plus du chauffeur soit 4 personnes maximum dans le véhicule
- Port du masque obligatoire lors du trajet, en cohérence avec l'obligation du masque lors des transports scolaires quel que soit l'âge
- Préparer et fournir la liste de joueurs, des accompagnants ainsi que l'adresse postale et mail du club avec les coordonnées du coach, au club accueillant.
- Le coach apporte les ballons du club